

L'agir commun : une histoire hors du... commun ?

OPINION Philosophie & Management

L'idée de « commun » s'impose aujourd'hui de plus en plus comme le terme central d'une alternative politique pour le XXIème siècle. N'est-ce pas en effet à partir de ce principe que, partout dans le monde, des mouvements divers (anti-capitalistes, alter-mondialistes, écologistes, hackers,...) contestent de plus en plus l'appropriation, par une petite oligarchie privée ou étatique, des ressources naturelles, des espaces et des services publics, des connaissances et des réseaux de communication ?



IVe siècle av. JC – Aristote fournit la définition du commun : « pratique consistant à produire, par le fait même de vivre ensemble, une législation et des règles de vie s'appliquant à tous ceux qui poursuivent la même fin ».



Ve – XVe siècle – Depuis le haut Moyen-Age, les terres communales permettent aux pauvres de subsister : Elles appartiennent souvent à un seigneur local mais font l'objet d'un usage collectif.



XVIe – XVIIIe siècle – La réforme des enclosures, qui induit les paysans à se réfugier dans les villes, permet le « take-off » industriel.



1871 – La « Commune » de Paris, éphémère gouvernement, adopte une série de décrets révolutionnaires et un projet politique autogestionnaire.



1960 – L'économiste Ronald Coase initie le courant de la « théorie des droits de propriété », qui sera à l'origine de toutes sortes de marchés artificiels tel celui « des droits à polluer ».



IIIe - Ier siècle av. JC – Le droit romain reconnaît trois catégories d'objets : (1) les choses publiques détenues par l'Etat, (2) les choses privées ou privatisables et (3) les choses communes, inappropriables.



XVème siècle – Les terres communales commencent à être « privatisées » en Angleterre (« enclosure of the commons »). En 1516, Thomas More condamne la propriété privée dans « Utopia ».



1848 – Marx et Engels publient le Manifeste du Parti Communiste.



XXe siècle – Partout en Occident, la modernité, en rupture avec le passé féodal, consiste à substituer l'Etat impartial aux forces de la prédation privée : cela mène dans certains pays à une dictature communiste.



1966 – Les révisions de la Règle 23 des U.S. Federal Rules of Civil Procedures donnent naissance aux « class actions » modernes qui peuvent être considérées comme une reconnaissance, non d'un ensemble de prétentions individuelles, mais comme traduisant une dimension collective au nom d'un bien commun à défendre (contre une multinationale par ex.).

Mais qu'est-ce que le « commun » en fait ? Est-il une propriété inhérente à certaines choses (les « biens communs ») ? Est-il « le » bien suprême que les membres de la communauté humaine doivent poursuivre ensemble (le « bien commun ») ? Ou est-il ce qui est décidé par l'activité même des hommes ? En d'autres termes, le « commun » n'est-il pas avant tout ce qui résulte d'une pratique, de règles, qui instituent « le et les biens communs » ? Quels seraient alors les principes qui sous-tendraient « l'agir commun » ? Quelles transformations des principaux acteurs de la société (entreprises, états, société civile) seraient-elles requises pour faciliter cet « agir commun » ? Comment cet « agir commun » pourrait-il s'organiser efficacement dans un monde globalisé ?



Christian Laval et Pierre Dardot



1968 – Garrett Hardin publie « The tragedy of the Commons » : il prétend démontrer qu'un bien est mieux géré s'il fait l'objet d'une appropriation privée ou publique. Il inspirera l'ère reaganothatcherienne



1980 – L'« arrêt Chakrabarty » de la Cour suprême des États-Unis rend brevetable le vivant. Dans la foulée, logiciels et algorithmes mathématiques qui leur servent de support deviennent également brevetables.



1990 – Elinor Ostrom démontre Hardin et démontre qu'il est possible d'effectuer une gouvernance pérenne pour les communs de petites tailles.



1998 – The Open Source Initiative est fondée pour encourager l'utilisation de ses principes, qui sont rapidement dénommés FOSS ou FLOSS (Free/Libre/Open-source software).



2002 – En Bolivie, des communautés initient une « guerre de l'eau » contre les stratégies d'accaparement trop radicales par des groupes multinationaux.



1972 – L'UNESCO adopte la « Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel ».



1989 – La chute du mur de Berlin inaugure un retour aux grandes privatisations.



1994 – La signature de l'accord ADPIC rend obligatoire les brevets sur les molécules thérapeutiques et rend impossible l'accès aux génériques à bas coûts pour les plus pauvres.



2001 – Naomi Klein dénonce la « seconde vague d'enclosures », menée par de grands groupes agroalimentaires, industriels ou financiers qui profitent de la conception absolue du droit de propriété.



2004 – Hardt & Negri publient « Multitude » qui décrit la multiplicité de mouvements et de sujets engagés dans un double processus d'émancipation et de collaboration à l'échelle mondiale.

Voilà quelques-unes des questions que nous aborderons durant le cycle 2015-2016 des séminaires PhiloMa, qui inspirera nos articles durant l'année à venir. A partir entre autres du livre du philosophe Pierre Dardot et du sociologue Christian Laval, « *Commun – essai sur la révolution au XXIème siècle* », ce nouveau cycle poursuivra un double but :

- d'une part mieux cerner les usages multiples de l'idée de « commun » et
- d'autre part comprendre comment elle peut nous mobiliser, tant au travers d'entreprises privées, de social businesses, d'associations ou d'organismes publics, à imaginer et construire ensemble un autre avenir, un « au-delà du capitalisme » : il s'agit en effet de dépasser le capitalisme actuel, néolibéral et mondialisé (qui démontre chaque jour plus son incapacité à apporter des solutions aux crises sociales et environnementales qu'il engendre), sans pour autant – disons-le clairement d'emblée – retomber dans les affres du communisme.

A la lecture de ces lignes, certains d'entre vous, manager ou DRH, se diront peut-être : « J'ai déjà assez de problèmes pour gérer mes équipes comme cela. Ces questions et enjeux me concernent-ils vraiment ? ». Je pense que oui, même si vous n'avez pas l'âme d'un révolutionnaire. Car la « révolution du commun » est déjà en marche, sous des formes multiples et diverses et commence à transformer nos modes de vie, nos façons de penser, de dépenser, de produire, de travailler. Dès lors, que vous souteniez ou pas cette « révolution », il est essentiel au moins de la comprendre.

Pour ce faire, cet article présente une histoire brève et illustrée de « l'agir commun ». Au travers de quelques jalons historiques de l'antiquité à nos jours, vous percevrez en un coup d'œil la progression lente de cette idée au travers les siècles, ses victoires et ses échecs, l'attrait croissant qu'elle suscite ces dernières décennies, tout comme les dangers qui la mine. Vous comprendrez aussi sans dif-

ficulté comment l'histoire hors du... commun de « l'agir commun » idée est intimement liée à un concept qui est l'un des principaux fondements de nos sociétés occidentales et auquel il se frotte parfois durement : le droit de propriété.

Si cette histoire inédite vous interpelle, n'hésitez pas nous écrire, à nous soumettre vos réflexions ou questions, et, si le cœur vous en dit, rejoignez-nous pour la séance inaugurale de ce cycle sur l'agir commun qui aura lieu le 6 octobre à Bruxelles (www.philoma.org), avec Pierre Dardot lui-même.

LAURENT LEDOUX 



2005 – Michel Bauwens lancent une série de conférences sur le Peer to Peer qui mènera à la création de la « Foundation for P2P Alternatives ».



2009 – Des paysans de la province de Chhattisgarh (Inde), endettés, se suicident en masse, suite à un assèchement accru des nappes phréatiques de leurs terres, provoqué par le recours au coton OGM qui nécessite beaucoup plus d'irrigation que le coton classique.



2012 – Les autorités de Bombay interdisent à Mahyco, la filiale indienne du géant Monsanto, de vendre les graines de son coton OGM.



2014 – Le cri de ralliement de la Marche pour le climat de 2014 est : « Pour tout changer, il faut tout le monde ». Mais comment parvenir à réunir « tout le monde » ? Quand les problèmes posés par les communs globaux ne sont pas présentés en tant que tels – comme problèmes de communs –, le message implicite est que ces problèmes ne sont pas du ressort du grand public, et que ce dernier ne doit pas s'y impliquer.



2015 – Uber, lancé en 2009, est valorisé à 50 milliards de dollars. C'est l'une des figures de proue du capitalisme « netarchique », au sein duquel des plates-formes logicielles de nature presque systématiquement « propriétaire » permettent à la fois le déploiement de la coopération humaine et l'extraction de valeur par des propriétaires singuliers.



2015 – La Fondation P2P lance Copyfair, une licence de réciprocité renforcée, et la mise en place de « coopératives globales ouvertes » et de partenariats public-communs, pour favoriser et protéger la production de biens communs.



2008 – La crise des subprimes explose : l'idéologie propriétaire, qui a permis la fabrique et distribution aux masses d'instruments financiers insolubles, montre quelques signes de fatigue.



2009 – Ostrom reçoit le prix Nobel de l'économie : suite à la crise, le monde éprouve le besoin de trouver une autre voie que le communisme déconsidéré contre les dérapages du capitalisme financier.



2013 – Le gouvernement Equatorien lance la « Free Libre Open Knowledge » Society (FLOK), premier plan au monde visant à la transition d'un pays vers une « économie de la connaissance basée sur la création et le soutien à des communs de la connaissance ouverts »



2014 – Dardot & Laval publient « Commun », une relecture de l'histoire du concept de commun qui renoue avec l'intuition d'Aristote que le « commun » est avant tout une pratique (« praxis instituante ») et non un ou des « biens ».



2015 – « Madame la Maire j'ai une idée » : Anne Hidalgo, Maire de Paris, invite les habitants à participer à la « Campagne Grand Paris Citoyen » pour réinventer les places de la Ville, donner son avis sur les nouveaux plans de quartier.